

FORMATION FC PSC

Formation Continue des
Premiers Secours Citoyen

Public concerné

Toute personne âgée de 10 ans minimum

Prérequis : Etre titulaire du PSC

Délai d'accès à la formation : 21 jours

Accessibilité : Accessible pour les publics en situation de handicap (le formateur adapte sa pédagogie en fonction du handicap)

Renseignements pratiques

Durée : 3 heures (1/2 journée) en présentiel

Participations : 10 stagiaires

Attestation : Attestation FC PSC

Actualisation : conseillée tous les 3 ans

Lieu de la formation : au sein d'une salle de cours adaptée ou en centre de secours

Délais d'accès à la formation : En cas de session complète ou de session incomplète en dessous du seuil fixé, le stagiaire sera contacté afin de lui proposer une nouvelle date de formation.

Moyens pédagogiques

Matériel : vidéoprojecteur, défibrillateur, valise pédagogique et mannequins (adulte, enfant, nourrisson), salle spacieuse, chaises...

Intervenant : 1 formateur SAPEUR-POMPIER à jour de sa formation continue

Evaluation : pas d'évaluation

Validation : Participer à l'ensemble de la session, réaliser ou faire réaliser tous les gestes lors des phases d'apprentissage pratique. Mise en situation.

Planification

Intra-entreprise : Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux (prévoir une salle spacieuse pour les exercices pratiques, ...)

Documentation

Chaque participant reçoit :

- 1 attestation de MAC PSC
- 1 attestation de fin de formation

Renseignements

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers
de Loire Atlantique

12 rue Arago – BP 94303

44243 LA CHAPELLE SUR ERDRE Cedex

Tel : 02.40.37.78.18

E-mail : secourisme@udsp44.fr

N° Habilitation INRS :

1022997/2016/SST/01/O/CN et 1022995/2016/SST/02/O/CN

N° agrément FNSPF : 1101 P 75

SIRET : 381 786 961 000 15 - Code APE : 9499Z

Organisme de formation enregistré auprès du Préfet de la Région
des Pays de la Loire sous le numéro 52 44 04262 44

Objectifs

Maintenir à jour les compétences nécessaires pour faire face, avec efficacité, à une situation de détresse vitale, dont le but est de stabiliser l'état de la victime avant l'arrivée des secours.

Déroulé pédagogique

Le programme est défini par l'autorité de formation, en fonction :

- des évolutions des recommandations
- du public concerné

PARTIE 1 : PROTECTION - ALERTE

- Identifier un danger contrôlable ou non-contrôlable
- Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente
- Assurer la transmission d'un message d'alerte au service le plus adapté
- Identifier un signal d'alerte des populations et les mesures de protection

PARTIE 2 : HEMORRAGIES EXTERNES

- Arrêter ou limiter une perte de sang en réalisant les gestes de secours adaptés

PARTIE 3 : OBSTRUCTION DES VOIES AERIENNES

- Identifier l'obstruction des voies aériennes totale ou partielle
- Réaliser les techniques de désobstruction chez l'adulte, l'enfant et le nourrisson
- Agir face à une obstruction partielle des voies aériennes

PARTIE 4 : ARRÊT CARDIAQUE

- Prendre en charge une personne de tout âge en arrêt cardiaque
- Alerter et réaliser une Réanimation Cardio-Pulmonaire (RCP) précoce
- Assurer la mise en œuvre d'une défibrillation précoce associée à la RCP

Tarifs et Inscriptions

Tarif : 30 € (individuel) - 300 € (forfait groupe)

Contact du formateur pour les structures, pour l'organisation pédagogique et la logistique

Inscriptions : en ligne sur www.udsp44.fr



Retrouvez notre actualité sur  @udsploireatlantique
et sur www.udsp44.fr

Devenez sapeur-pompier volontaire : www.sdis44.fr